

Page ci-contre:

Deux membres du personnel religieux étudient la maquette de la Résidence.

La Résidence Angelica vue de la rive opposée de la rivière des Prairies.

Entrée principale de la Résidence dont chaque appartement possède son propre balcon.



Ci-dessus: Une religieuse rend visite à une locataire dans un studio typique de la Résidence.

A gauche: L'aiguille – ou le crochet – sont activement maniés dans une atmosphère de chaude intimité.

D'après les plans, il s'agit d'un édifice comprenant une section hébergement de 16 étages et trois sous-sols dont deux incluent des aires habitables d'une façon acceptable et d'une section de logements où se trouvent également les salles renfermant les services communautaires et administratifs.

COÛT DU LOGEMENT ET SERVICE

L'ensemble comprend 325 unités de logement pouvant abriter environ 540 personnes. Quant aux loyers actuels, ils s'étagent de la façon suivante: Garçonnières: \$90; 1 chambre: \$120; Chambre pour une personne (nourriture incluse): \$73; Chambre pour deux personnes (nourriture incluse): \$49.

Autrement dit, "Angelica", comme l'appellent familièrement les résidents, offre deux sortes de logements: ceux d'une pièce et demie (une chambre et une cuisinette) et ceux de deux pièces et demie

(deux chambres ou, si l'on désire, une chambre et un salon, plus la cuisinette). Chaque appartement est pourvu de la salle de bain et les locataires ont toutes les possibilités de faire leur cuisine, quand ils ne désirent pas fréquenter la cafétéria. L'entretien est assuré par le personnel qui comprend environ cent trente personnes et est inclus dans le loyer tout comme l'électricité, le chauffage, la taxe d'eau et la surveillance infirmière. Les appartements et les chambres sont tous munis d'un système d'"intercom" qui les relie au bureau d'accueil et la surveillance s'exerce 24 heures par jour tout au long de la semaine.

Les locataires assument, selon leurs ressources, la totalité ou une partie des frais et, dans le second cas, le ministère comble la différence entre le coût réel et le montant payé par les pensionnaires. Dans le cas des personnes qui vivent grâce à leur pension